

CONTACT ET BRASSAGE CULTUREL AUTOUR DE CACHEU DU XIII^{ÈME} AU XVI^{ÈME} SIECLE

Malang LELOU

*Université Assane Seck de Ziguinchor
UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines
Département d'Histoire et Civilisations*

Résumé

Le sud du fleuve de Cacheu est pour le peuple Manjak le berceau culturel et historique en Sénégambie méridionale. Etant considéré comme espace de refuge pour beaucoup de peuples, cet espace a accueilli en premier lieu des sociétés égalitaire fuyant l'insécurité dans les Etats manding du Soudan occidental. Alors, leur arrivée dans la région dite des « Rivières du sud » s'est effectuée de manière successive. Quant aux Manjak, ils seraient arrivés vers la fin du XI^{ème} siècle. Ils ont trouvé sur place les Joola. Le contact de ces peuples a occasionné un brassage culturel et linguistique très intense adossé sur plusieurs décennies.

Dès le XV^{ème} siècle, on assistait à l'arrivée spectaculaire des Européens sur les côtes Atlantiques. Le pays manjak étant allongé sur le littoral du fleuve Cacheu jusqu'à celui de Mansoa, était sans exception la cible de ces nations. Avec le rythme de concurrence d'alors, les Portugais s'y sont installés et ils ont fondé la forteresse de Cacheu. Malgré les difficultés liées à leur établissement au début, les Portugais ont pu tisser un lien de collaboration avec les Manjak. C'est grâce à ce peuple que l'occupation portugaise des autres lieux de la région a été rendue facile. Cette collaboration multiséculaire a engendré les résultats liés aux mutations sociales, culturelles et religieuses.

Mots clés : *Manjak, Joola, Portugais, contact, brassage, Cacheu, établissement*

Introduction

L'espace historique du Manjakú se situait sur le littoral entre le Rio Cacheu au nord et celui de Mansoa au sud, dans l'ancienne

Guinée portugaise. Sa position géographique était à l'origine de la mise en rapport entre Manjak et Portugais. Politiquement, il s'organisait sous forme d'une confédération avec Basseral comme capitale. On notait la présence de certains peuples comme les Joola et les Baïnunk. On les retrouve confinés au nord-ouest du pays comme Ukó, Boti, Varéla, Suzana et Kobiana. L'arrivée manjak dans cette région se situait entre la fin du XI^{ème} et le début du XII^{ème} siècle. Trouvant sur place une colonie des Joola, les Manjak utilisent l'ethnonyme *Bacuki* (pl.) ou *Nacuki* (sing.) désignant ce peuple comme premier occupant. Il y a eu un brassage culturel qui s'est forgé à partir de cette embouchure de Cacheu et qui s'est renforcé en Casamance vers le XVI^{ème} siècle.

Le XV^{ème} siècle marquait la ruée des puissances Européennes sur les côtes africaines. A cet effet, les Portugais commençaient à s'établir sur les côtes de l'Afrique de l'Ouest. D'après le Professeur Paul Chaix, « *on doit aux Portugais les premières découvertes des côtes de la Sénégambie* »¹. Dans leur voyage de découverte, « *Nunho Tristan est arrivée à Araguin, au sud du Cap-Blanc. En 1446, eut lieu le voyage de Denis Fernadez, qui atteignit le Cap-Vert* »². Depuis ces découvertes, il y a eu une jonction territoriale du Cap Vert et de la Guinée portugaise. Les principaux acteurs des relations entre Européens et Africains étaient essentiellement des Manjak.

La présente étude porte son objet les Manjak, peuple qui se trouve au centre de cette dynamique d'interaction. D'un côté, il y a une cohabitation pacifique entre Manjak et les Joola. Ce long processus qui s'est poursuivi jusqu'en Casamance, dans le Sénégal actuel, a eu comme effet des brassages culturels et

¹ Paul Chaix (1866). « Esquisse chronologiques des voyages sur le Sénégal et la Gambie », *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, Tome 5, p. 65.

² Paul Chaix, *idem*.

linguistiques très profonds. De l'autre côté, c'est l'arrivée des Portugais et les difficultés rencontrées dans le processus d'établissement, car souvent repoussés par les autochtones. Ceci permet de répondre à la problématique principale de savoir, quels furent les mécanismes établis pas les Manjak aboutissant aux échanges matériaux et culturels avec les Joola et leur collaboration avec les Portugais durant la période étudiée ?

L'histoire du peuple manjak en général et surtout leur rapport très ancien avec d'autres peuples n'est pas minutieusement étudié. Les Manjak sont certes un peuple de migration, mais la reprise de ce phénomène à partir du XVI^{ème} siècle est en grande partie liée à l'établissement européen surtout Portugais dans la région. Cette dynamique de contact de différents peuples a engendré le choc des cultures. Les sources écrites, anthropologiques (M. Teixeira 2001), géographiques (P. Pélissier, 1966), sociologiques (A. Carreira, 1947 ; A. M. Diop, 1996), historiques (Berenger-Feraud, 1879 ; Brosselard-Faidherbe, 1889, etc.) et linguistiques (C. Mendes et M. Malherbe, 2007) fournissent peu de renseignement sur la problématique abordée. Depuis le XV^{ème} siècle, les Portugais ont tissé un lien d'interdépendance avec les Manjak du littoral. Ceux qui travaillaient dans les navires marchands étaient connus sous l'appellation de *grumete*. Par contre, ceux qui sont à l'intérieur du pays gardaient leur distance et évitaient tout contact avec les Portugais.

Les outils de recherche déployés pour arriver à terme ce travail sont entre autres les sources écrites. Parmi celles-ci, il y a le récit de voyage de Alvares qui nous présente la manière et les difficultés liées à l'établissement portugais. Etant donné que les sources écrites sont rares, nous avons alors fait appel aux traditions orales afin de confronter de conclure et donner une réponse claire sur tel ou tel autre aspect. Le rapprochement

culturel et linguistique entre Manjak et Joola et aussi avec le portugais est l'œuvre d'aucune étude. Donc le rôle des sources orales sont incontournables pour déceler les points de convergences.

Cependant, le but de ce travail est de déceler les éléments historiques entraînant le brassage culturel. Il vise aussi à démontrer le rôle qu'a joué l'embouchure de Cacheu dans la mise en rapport des peuples de race différente. Ainsi à partir de l'exploitation des traditions orales manjak, de la confrontation des sources écrites, l'objectif principal est de mieux cerner la réciprocité contradictoire que les Manjak ont érigée avec les Joola et contre les Portugais au début.

A travers cet article, il sera question de rappeler le processus d'occupation humaine de la région et le processus d'établissement portugais dans la région. Ayant noué des relations avec les autochtones, nous allons présenter les résultats du processus d'établissement et du système d'organisation mis en place. Ensuite, nous ferons une étude sommaire sur la célébration de certaines cérémonies. Ceci nous permet de faire une étude comparative entre Manjak et Joola. En dernier lieu, il sera question de l'installation portugaise dans la région et les difficultés qu'ils ont rencontrées.

1. Les Manjak, peuple et terroir

Terroir

Le Manjakú se trouve dans ce grand ensemble dénommé la Sénégalie. Il se situe précisément en Sénégalie méridionale, appelée aussi la région des « Rivières du Sud ». C'est une région parcourue par plusieurs cours d'eaux. Tout comme le reste des autres terroirs de la Sénégalie du Sud, c'est un espace d'accès

très difficile. Elle est peuplée principalement par des peuples pacifiques, égalitaires et acéphales. C'est pour cette raison que certains auteurs soutiennent qu'elle constituait le dernier rempart des gens qui fuyaient l'insécurité dans les États manding du XI^{ème} siècle.

Sans aucune pression sur leurs voisins, un certain nombre d'auteurs donnent souvent des limites différentes du pays manjak. Hormis la présentation que nous avons faite plus haut, Bertrand E. Bocande fait une cartographie englobant Manjak et Papel actuels. D'après lui, les Papels³ se trouvent « *de la rive gauche du Rio Grande San-Domingo jusque, y compris les îles de l'embouchure du Rio Geba, à la rive droite* »⁴.

Contrairement à la présentation de Bocandé, le travail d'Orlando Ribeiro semble diminuer, par le nord, l'occupation des Manjak. Il soustrait toute la partie de la rive droite du fleuve Cacheu. Alors selon lui, « *les Mandjacs habitent la côte entre l'île de Bissau et le Rio Cacheu et les îles frontières de Pecixe et Jata* »⁵. Toutes ces sources n'ont pas donné la limite du Manjakú dans sa partie Est. L'avis de Carreira par rapport à la configuration superficielle du pays semble extraire les Papel et Brám ou Mankañ des Manjak. Tout le terroir de la circonscription avait une superficie approximative de 2400 km².

Le pays du Manjakú était d'autant plus vaste et plus uni qu'il ne craignait aucune invasion extérieure. Il était mieux organisé et réactivait toujours un système de coalition de royaumes pour faire face à une éventuelle attaque étrangère. C'est pour cette raison d'ailleurs que les Portugais rencontraient beaucoup de

³ Les Papels constituent aujourd'hui l'une des ethnies de la Guinée-Bissau. Autrefois, ils appartenaient à la communauté linguistique des Manjak. Leurs rois étaient intronisés à Basseral et ils avaient aussi le droit de gouverner la confédération du Manjakú. Ceci témoigne leur appartenance à ce groupe.

⁴ Bertrand E. Bocandé. (1849). Notice sur la Guinée Portugaise ou Sénégalie méridionale. *Bulletin de la société de géographie*, 3ème série, T. XI, n. s 65 à 68.

⁵ Orlando Ribeiro. (1952). *Sur quelques traits de la Guinée Portugaise*, CIAO, Lisboa, p. 19.

difficultés à asseoir leur autorité dans le pays. Plusieurs tentatives de pacification ont été vouées à l'échec contre les Manjak durant la période antérieure au XX^{ème} siècle. Depuis l'établissement portugais sur l'embouchure de Cacheu, les rivalités ne cessaient d'être notées entre Portugais et autochtones. Il fallait attendre le début du XX^{ème} siècle pour que les Portugais étalent leur domination sur une grande partie de la Guinée portugaise.

Bien avant la fin du XIV^{ème} siècle, le Manjakú a atteint son paroxysme territorial. Toutes les grandes composantes ont été créées et occupées par les populations. Ils avaient connu une organisation sociopolitique très avancée. Il existait plusieurs structures qui déterminaient la base fondamentale de l'organisation sociale. On notait entre autres le *Bëkuët* ou conseil des sages du village, de *Baniu*, comité des jeunes garçons et filles. Chaque structure jouait un rôle important dans la politique de socialisation et de pacification de l'espace communautaire. Sur le plan politique, le Manjakú s'est organisé en une confédération. Certains l'appelaient l'empire de Basseral ou du Manjakú. Tout le long de ce travail, nous allons utiliser la terminologie de confédération du Manjakú. En outre, il fut constitué d'une vingtaine de provinces. L'utilisation de Basseral en lieu et place de Manjakú est une approche bien justifiée. Basseral est considéré par les Manjak comme le lieu d'établissement de ce peuple dans la région. Il constituait également le lieu où ont essaimé les Manjak pour migrer vers le reste de la Sénégalie méridionale puis au nord du fleuve Gambie. Il fut donc le premier village qu'ils auraient fondé à la fin de leur migration de masse venue de l'intérieur du Soudan occidental.

Peuple manjak

L'occupation humaine de cet espace est donc le résultat d'un long processus du mouvement migratoire. D'après Bassey W. Andeh⁶, « certains soutiennent que le peuplement de la côte de haute Guinée est la conséquence d'un déplacement continu de populations de l'intérieur vers le littoral ». Les auteurs qui tentent d'interpréter l'occupation ne partagent pas le même avis par rapport à la période d'occupation humaine de la région. Soulignant les principales thèses, B. W. Andeh cite A. A. M. Corrêa qui estime que la pression exercée par les États du Soudan occidental est un facteur déterminant et situe le début de la migration vers la côte au III^{ème} siècle de l'ère chrétienne. A l'opposé de A. A. M. Corrêa, W. Rodney soutient que « le mouvement a été, dans une grande mesure, précipité par des événements politiques survenus dans les États soudanais à une époque relativement récente puisqu'ils ne remontent même pas au X^{ème} siècle »⁷. La situation politique de ces États soudanais devenait confuse depuis l'arrivée des Almoravide dans la région entre le X^{ème} et le XI^{ème} siècle. Les Manjak arriveraient dans l'espace qu'ils occupent, qu'ils mettent en valeur et qu'ils donnent plus tard le nom du Manjakú. Leur arrivée en Sénégambie méridionale se situe entre la fin du XI^{ème} siècle et le début du XII^{ème} siècle. C'est par la suite qu'on note l'arrivée des Européens sur les côtes atlantiques.

Au début, l'organisation politique était uniquement limitée à Basseral et la succession était clanique. Ce fut l'époque où *Koor*⁸ était basé à Cantum, une des principautés de Basseral. Il a fallu attendre l'arrivée de Dayoog sur le trône pour qu'il y ait la décentralisation politique. La confédération avait commencé

⁶ Bassey W. Andeh. (1990). Les peuples de la Guinée supérieure (entre la Côte d'Ivoire et la Casamance), in M. El Fasi et I. Hrbek, *L'Afrique du VII^{ème} au XI^{ème} siècle*, Tome III, Paris, Éditions UNESCO, p. 565.

⁷ Bassey W. Andeh, *op. cit.*, 1990, p. 565.

⁸ *Koor* est un mot de la langue manjak qui définit littéralement « palais ». Ce fut le lieu de travail des rois.

avec six (6) provinces que sont Basseral, Taam, Kaiyú, Pélúund, Babok et Ptsaam. Avec l'élargissement territorial, la confédération passait de six à vingt-neuf⁹ provinces toutes vassales à Basseral, y compris les royaumes mancagne. Quelques décennies sa mise en place, environ XIV^{ème}-XV^{ème} siècle, le Manjakú était devenu une grande entité politique. Son caractère d'État stable et moins invasif faisait que son histoire est restée sous l'ombre des projectiles des recherches scientifiques. L'arrivée massive des Manding et la mise en place du Gaabu au XIII^{ème}-XIV^{ème} siècle n'ont jamais déstabilisé le Manjakú. Ce dernier restait uni et puissant jusqu'à la période de conquête coloniale entreprise par les Portugais au XIX^{ème}-XX^{ème} siècle.

Etant considéré comme l'épicentre de ce peuple à partir de la région des « Rivières du Sud », Basseral a joué un rôle de premier plan dans le processus de mise en place de l'entité politique. Avec la décentralisation instaurée par Dayoog, tous les rois qui se sont succédé au trône dans la province-chef-lieu de la confédération venaient d'ailleurs. Il serait important de préciser que le roi de Basseral fut à la fois chef de cette province mais également « chef suprême » de tout le pays. Pour démontrer la puissance et le caractère supérieur de ce dernier, Peter Karibe Mendy¹⁰ utilise la terminologie « *Roi des rois* » dans son ouvrage. Au début de la mise en place de la confédération, les rois des premières provinces ont quitté Basseral pour aller diriger les royaumes vassaux. Ce modus instauré par Dayoog traduit un accord de prééminence avec ses enfants qui assurent la pérennité du pouvoir central dans le reste de l'empire. Après s'être définitivement fixé, ces premiers rois

⁹ Malang Lélou. (2017). Les Manjacks : origines et migrations, organisation sociale et les mutations sociales, politiques, économiques et culturelles du XVI^{ème} au XX^{ème} siècle, UCAD, FLSH, Mémoire de Master-Histoire, Dakar, p. 39.

¹⁰ Peter Karibe Mendy. (1994). *Colonialismo português em Africa : A tradição de resistência na Guiné-Bissau (1879-1959)*, Bissau, INEP, p. 232.

ont enraciné des clans royaux. Mais leurs successeurs devaient obligatoirement passer à Basseral pour chercher à être promu roi. Cette province constituait le point stratégique dans l'historiographie du peuple du Manjakú. Ce qui amène René Pélissier¹¹ à dire que « *Basseral est une sorte d'Alésia des Mandjaque* ». Les traditions orales manjak et les sources écrites mettent Basseral au centre de la vie sociale, politique et culturelle des Manjak. C'est pour cette raison que le concept empire de Basseral ou Manjak peut être proposé.

Tous les rois des autres royaumes du Manjakú passaient à *Pënjanki*¹² de Basseral pour le rituel d'intronisation. A l'approche de chaque hivernage, les rois en exercice et même les chefs traditionnels joola allaient chercher le *Úlaap*¹³ et quelques semences afin d'espérer avoir une bonne récolte. C'est une sorte de recherche de bénédiction auprès du *N-mënŋ* Basseral. Le roi de Basseral avait, au-delà de la dimension politique, un rôle de prêtre. Il devait jouer le rôle de protecteur de l'ensemble des sujets qui étaient sous son autorité. La sécurité et la prospérité de son terroir faisaient partie de ses obligations. Grâce à son statut de prêtre, l'influence du « Roi des rois » dépassait même les limites territoriales du Manjakú. D'après Amadou M. Diop¹⁴, les pouvoirs du *N-mënŋ* de « *Basseral s'étendait d'Oussouye en Casamance jusqu'à Bissau* ». Autrefois, l'influence de Basseral couvrait une bonne partie de la rive gauche du fleuve Cacheu.

2. Contact avec Joola : les similitudes culturelles

A l'image de ce qui s'est passé au tour de la vallée du fleuve Sénégal, la rive gauche du fleuve Cacheu était, pour la plupart

¹¹ René Pélissier. (1993). *Naissance de la Guinée*, Paris, Éd. Pélissier, p. 320.

¹² *Pënjanki* est un site mythique près du *Koor* ou palais royal. On y trouvait des Calebasses de royauté et des figures sous forme de pieux. Chaque famille royale y avait son petit autel. Il y a autant de pieux que du nombre de rois de la famille.

¹³ *Úlaap* est la lame métallique qui se situe au bout du *bërëpëŋ* ou l'instrument servant à l'agriculture.

¹⁴ Amadou Moustapha Diop. (1996). *Société Manjak et migration*, Besançon, Demontrond, p. 19.

des sociétés de la Casamance et de l'actuelle Guinée Bissau, un lieu de rencontre et de brassage. Autour de cette vallée, les communautés comme Joola, Baïnunk, Manjak et même Balant et Mankagne auraient été établies dans cette région. Ce n'est que sous l'effet migratoire, le désir de découvrir d'autres lieux qu'ils continuaient leur pérégrination vers la Casamance. Ainsi évoquant le cas des Baïnunk, Yves Person¹⁵ affirme l'ancienneté de ce peuple entre l'embouchure de la Casamance et le Rio Cacheu. Abordant la question des Joola, Paul Péliissier soutient que « *leur plus ancienne implantation se situait dans la région entre la Casamance et le Rio Cacheu* »¹⁶. Ayant fait une cartographie de ce peuple de la Casamance, Hubert Deschamps¹⁷ décrit « *que le berceau des populations de la Basse Casamance était proche de leur habitat actuel, se situant entre ce fleuve et le Rio Cacheu* ». A travers ces témoignages, on peut estimer qu'il y avait une concentration des peuples sur la rive gauche de Cacheu. Il y a eu alors un brassage intense entre eux surtout entre Manjak et Joola. Même si on notait le départ massif des Joola vers la Casamance actuelle, il y a encore d'autre foyer de ce peuple qui reste dans cette région. Nous allons faire une petite étude comparative qui permet de comprendre le brassage culturel et linguistique entre Manjak et Joola.

Sur le plan social, la plupart des sociétés de la Sénégambie méridionale entretenaient des relations d'interdépendances sous la configuration économique et culturelle. C'est souvent matérialisé par échanges entre elles. Le résultat de ce contact présente des aspects de brassage culturel intense. A cet effet, ces rapports sont constatés entre les Manjak et les Joola, entre les

¹⁵ Yves Person. (1987). Les peuples côtiers, premiers contacts avec les Portugais : de la Casamance aux lagunes ivoiriennes, in Djibril T. Niane, *L'Afrique du XIIème au XVIème siècle*, Histoire Générale de l'Afrique, Éditions UNESCO, T. IV, p. 334.

¹⁶ Paul Péliissier. (1966). *Les paysans du Sénégal : les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Imprimerie Fabrègue, p. 666.

¹⁷ Hubert Deschamps. (1970). *Histoire Générale de l'Afrique Noire : des origines à 1800*, Tome I, PUF, p. 248.

Manjak et les Baïnunk et entre les Baïnunk et les Joola. Ces peuples ont beaucoup de similitude dans certaines pratiques culturelles. Il y a des ressemblances profondes du point de vue linguistique et sur le système de célébration de certains rituels entre Joola et Manjak. Le travail d'envergure élaboré dans la thèse de Malang Lélou¹⁸ permet de comprendre le rapprochement linguistique et culturel façonné par un long processus historique. La province de Kobiana était le symbole de brassage et des échanges culturels et spirituels entre Joola, Baïnunk et Manjak. Ces peuples ont fini par tisser des relations intercommunautaires profondes entre eux. Grâce à la puissance du grand fétiche de ce terroir, les populations s'établissaient définitivement dans ce site. Evoquant les similitudes des pratiques chez la plupart des populations de la Sénégambie du sud, Maria Teixeira a fait cartographie des auteurs qui ont abordé ce rapprochement. Elle mentionne ceci :

« Ce type de rite a été analysé pour la première fois en 1981 par Journet chez les Joola/Felup du Sénégal et de Guinée-Bissau, parmi lesquels il porte le nom de kañaalen. Cet auteur indique l'existence de pratiques similaires chez les Baynunk, les Balant, les Mandingue et les Manjak. Carreira, quant à lui, a décrit en 1967 une cérémonie existant chez les Babui de Cabuyana (Guinée-Bissau), qui ressemble beaucoup au kañaalen »¹⁹. Restant dans la logique comparative entre Joola et Manjak, on peut sans doute démontrer la place des femmes dans le circuit culturel. Maria Teixeira poursuit son analyse en mentionnant que « la gestion féminine de ces rituels de fertilité (kabatā) a peut-être occasionné pour les Joola/Felup et les Manjak l'ampleur des rites de protection de la progéniture. Les informations exposées ici ont été surtout recueillies à

¹⁸ Malang Lélou. (2022). L'implantation Manjak en Casamance et ses trajectoires du XVI^{ème} au XX^{ème} siècle, Thèse de doctorat unique, UCAD, FLSH, Dakar, de la page 139 à 144.

¹⁹ Maria Teixeira. (2001). Un rituel d'humanisation des nourrissons, le kabatā manjak. (Guinée-Bissau/Sénégal). *Journal des africanistes*, Tome 71, p. 8.

*Ziguinchor (Sénégal) mais aussi à Babok (Guinée-Bissau) »²⁰. A la différence qu'on peut avoir sur l'appellation de certaines pratiques, il est fort possible d'en trouver par ci et là des rituels similaires. C'est le cas de grande initiation communément appelée *bukut* chez les Joola et *Kambác* chez les Manjak. Cette initiation dédiée aux jeunes garçons est le rituel de passage d'étape de jeune garçon à un adulte qui est enfin prêt à se marier et pouvoir entretenir une famille.*

Tous ces peuples, comme presque partout en Ségambie méridionale, sont des sociétés égalitaires. On notait l'arrivée massive des Manding vers le XIII^{ème} siècle et des Peul peu après, vers le XVI^{ème} siècle. Ces sociétés ont pu instaurer le système hiérarchisé de la société dans l'empire du Gaabu. On constate que les sociétés égalitaires constituaient les plus anciennes communautés de migrants dans la région des « Rivières du Sud ». Leur système de gestion du pouvoir ne s'était pas appliqué dans la politique de domination des administrés et d'extension territoriale. C'est pour cette raison qu'on pouvait constater une vie en harmonie entre elles sans aucun langage de supériorité et d'infériorité.

3. L'établissement portugais dans la région

La Ségambie était constituée de multiples entités politiques, mais elle avait des rapports avec le Sahara et le Soudan. Ces anciennes relations ont été démontrées par Boubacar Barry qui mentionne que « *pendant longtemps et pratiquement jusqu'au XV^e siècle, la Ségambie a été une dépendance du Soudan et du Sahara avant de subir, avec l'arrivée des Européens, l'influence de l'océan* »²¹. A travers cette analyse, on estime que

²⁰ Maria Teixeira. (2001). *op. cit.*, Tome 71, p. 8.

²¹ Boubacar Barry. (1981). Emission politique et dépendance économique dans l'espace géopolitique ségambien du XV^e au XVII^e siècle. *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 68, n° 250-253, p. 38.

l'établissement européen sur les côtes atlantiques a participé à la reconfiguration sociopolitique et même économique des populations du littoral. De Arguin à Cacheu en passant par les îles capverdiennes, Bissau, Bolama et Ziguinchor, les Portugais y ont marqué leur présence depuis le XV^{ème} siècle. On assistait alors à la mise en place du réseau de communications s'appuyant sur les mers, fleuves et même marigots. Ce fut le début des échanges commerciaux entre le continent africain et les Européens. Dans le but de faciliter les échanges et de protéger les voies de communication, des postes plus ou moins fortifiés ont été instaurés un peu partout en Sénégambie. C'est dans ce contexte que la forteresse de Cacheu fut créée en 1588. Depuis cette période, le contact entre Portugais et les Manjak devient permanent. Il était fréquent de constater des rivalités entre eux.

Avant la fondation de la forteresse de Cacheu, les Manjak étaient les tuteurs des Portugais. Ces derniers étaient auparavant établis dans un même village que les autochtones. Souligné par Dr. Gabriel Carvalho et repris par Pierre Xavier Trincaz, signale que : « *les commerçants habitaient dans un village indigène où ils étaient soumis à de multiples vexations* »²². Cette situation dont vivaient les Portugais au début de leur arrivée en Sénégambie méridionale a été remarquée par Alvares d'Almada dans son récit de voyage. Son étude est beaucoup plus claire car il est arrivé à identifier le peuple autochtone. Dans son récit de voyage, Alvares d'Almada²³ mentionne que « *les Portugais vivaient dans le même village que les Bouramos*²⁴ ». Donc il fut un contact direct entre peuples de cultures et civilisations différentes. Ce choc brutal de culture n'était pas facile au début.

²² Pierre Xavier Trincaz. (1984). *Colonisation et régionalisme : Ziguinchor en Casamance*, Paris, éditions de l'ORSTOM, p. 18.

²³ Alvares d'Almada. (1964). *Relation des Rivières de Guinée. Bulletin Analyses critiques*, p. 362.

²⁴ Bouramos est le terme que l'auteur a utilisé pour désigner le peuple qui habite au sud du Rio Cacheu. Il fait donc allusion au peuple Manjak. Cet ethnonyme est souvent utilisé pour déterminer les Mankañ, un des sous-groupes des Manjak. Ce groupe finit par se démarquer du groupe principal pour devenir une ethnie. Mais par extension, il est employé pour évoquer le grand groupe.

A cet effet, la méfiance puis les hostilités étaient quasi inévitables

Les normes sociales et les lois instaurées par la communauté canalisait la conduite à tenir pour une bonne marche de la communauté. L'application de ces règles ne faisait ordre d'aucune distinction sur la personne. Alors grâce aux lois du pays, les Portugais avaient au début bénéficié de la protection. C'est dans ce cadre que Almada poursuit son analyse en mentionnant que « *les Portugais étaient protégés par les lois de l'hospitalité, mais cela amena de nombreuses querelles tant avec les habitants qu'avec les nègres de l'intérieur* »²⁵. A travers ce témoignage d'Almada, on peut estimer que les Portugais n'étaient pas totalement à l'abri de toute attaque des autochtones. Les populations du terroir ne faisaient que suivre leur intérêt. Une fois celui-ci est menacé, elles n'hésitaient pas à se soulever pour défendre ce qu'elles estimaient leur droit. Le droit d'occupation était souvent réclamé et les revenus sont versés au roi.

La principale cause de rivalité entre Portugais et Manjak reposait sur le blocage de la pénétration portugaise à l'intérieur de leur pays. Le barrage des voies d'accès et le pillage furent les moyens utilisés pour contrecarrer l'expansion portugaise. R. A Lobban et P. K. Mendy ont dressé dans leur travail un tableau sur les différentes hostilités qui opposaient jadis ces deux peuples. Selon eux, les Manjak fournissent « *des groupes de résistance contre la présence portugaise à Cacheu jusqu'en 1588, date à laquelle les Portugais fondent le fort* »²⁶. Ainsi, les Portugais étaient obligés de quitter ce lieu pour aller construire une fortification sur le littoral.

²⁵ Alvares d'Almada. (1964). *op. cit.*, p. 362.

²⁶ Richard A. Lobban et Peter K. Mendy. (1997). *Historical dictionary of the republic of Guinea-Bissau*, The Scarecrow Press, p. 231.

4. Les causes de la fondation du fort

La création de la forteresse de Cacheu marquait l'enracinement des Portugais en Sénégambie méridionale. Avec l'avènement du commerce de la cire, de l'esclave, de la gomme, etc., les Portugais avaient cette ambition de multiplier leur possession afin de contrôler toute la région. D'où l'intérêt de la fondation, plus tard, de Farim et Ziguinchor. Cacheu peut être considéré comme le porte-étendard donnant accès au reste de la Sénégambie. Ce premier établissement constituait le point focal dans la région. Cacheu faisait donc partie des tous premiers établissements des Européens en Afrique de l'Ouest. C'est ce qu'on peut lire à travers les travaux d'Emmanuel Bertrand Bocandé. Il mentionne à cet effet que Cacheu était « *le plus ancien de tous les établissements qui existaient sur toutes les côtes d'Afrique* »²⁷. Cette thèse est confirmée par René Pélissier qui estime que Cacheu est « *le premier des comptoirs à être fortifié par les moradores* »²⁸.

La construction du fort s'inscrivait alors dans la logique de se protéger contre les attaques des autochtones comme l'a souligné les auteurs cités plus hauts. La province de Kakanda était le village où les Portugais et autochtones vivaient au début de leur établissement. Pour cette raison, il leur a fallu quitter le village, une province située près de l'embouchure de Cacheu. Les circonstances de la fondation du fort ont été démontrées par Christian Roche. Selon C. Roche²⁹, « *les Portugais construisirent le fort pour protéger le village de Cacheu situé à huit lieues de l'embouchure* ». Ainsi, le village portugais de Cacheu se protège contre toute attaque venant des populations

²⁷ Bertrand Bocandé. (1849). Notice sur la Guinée portugaise ou Sénégambie méridionale. *Bulletin de la société de géographie*, 1849.

²⁸ René Pélissier. (1993). *Naissance de la Guinée*, Paris, Éd. Pélissier, p. 48.

²⁹ Christian Roche. (1985). *Histoire de la Casamance : Conquête et résistance (1850-1920)*, Paris, Karthala, p. 67.

autochtones. Pour en finir peut-être avec les autochtones, d'Almada³⁰ soutient que « *Cacheu est séparé du village où ils étaient installés par le fleuve* ».

La forteresse avait donc comme première mission d'assurer la protection des Portugais. Dans leur détachement du village des autochtones, on constatait une palissade de pieux d'environ 1800 m de long sur 600 m de large entre Cacheu et le reste du Manjakú. Les Portugais n'étaient en possession de toutes les ressources nécessaires pour couper complètement leur lien avec les Manjak. A cet effet, les *moradores* (ou habitants de Cacheu) continuaient à se ressourcer en eau d'un puits situé en dehors de la forteresse. René Pélissier³¹ remarque alors que ce puits se trouvait à mi-chemin entre la palissade et le village de Kakanda.

A partir du Manjak, les Portugais partaient explorer l'arrière-pays de l'Afrique de l'Ouest. Cette découverte les conduisait entre autres en pays Joola, Baïnunk, Manding du Gaabu, etc. le fort de Cacheu avait assuré un rôle primordial dans la région dite des « Rivières du Sud ». Avec des rapports des premiers explorateurs, les Portugais se donnaient comme mission de s'installer dans les régions où ils pouvaient commercer avec les populations locales. A travers le rapport de voyage Alvares d'Almada repris par Pierre Xavier Trincaz, on remarque la Casamance rentrait déjà dans cette dynamique commerciale. On peut lire à travers ce document que : « *ils capturaient beaucoup de gens car ils les prenaient en groupe ou en nombreuses compagnies installées le long des plages ou des marigots, à manger le poisson ou les huîtres. Et à la capture d'une bande, l'autre ne fuyait point, ni ne se défendait...* »³².

³⁰ Alvares d'Almada. (1964). Relation des Rivières de Guinée. *Bulletin Analyses critiques*, p. 362.

³¹ René Pélissier. (1993). *op. cit.*, p. 48.

³² Pierre Xavier Trincaz. (1984). *op. cit.*, Paris, p. 15.

A part les esclaves, la richesse de la région a été décrite par Azevedo Coelho. Il présente la région comme l'*eldorado* à travers ce passage : « *C'est là qu'il y a la plus grande quantité de cire de toute la Guinée, incroyable est le nombre des abeilles de cette terre. Et à cause d'elles, se devrait dire de l'Afrique le propos biblique qu'y coulent le lait et le miel. Car le miel y est en si grande abondance que, si les nègres ne le gâtaient en breuvages, on en pourrait charger navires et navires* »³³. La richesse du pays a émerveillé les Européens au point que toutes les nations voulaient y trouver un petit espace à contrôler. C'est dans la dynamique de protection de la voie de communication nord-sud de Gambie et Cacheu que Ziguinchor est fondé en 1645 en même temps que Farim, un peu à l'intérieur de la Guinée portugaise.

Depuis leur établissement entre Cacheu et Mansoa, les Manjak étaient presque instable. Ils effectuaient des migrations saisonnières dans le reste de la Sénégalie du sud. L'exploration qu'ils menaient se faisait par la voie maritime. Leur pays étant parcouru par plusieurs cours d'eau, ils ne pouvaient qu'utiliser ce moyen de communication pour atteindre d'autres régions comme les îles Bijagos, Bolama et Casamance. Sans doute, ils maîtrisaient la navigation au point que Orlando Ribeiro³⁴ mentionne dans ses travaux que les « *Mandjacs sont tous d'excellents navigateurs qui s'en vont [...] cueillir les noix de coco dans les îles Bijagos* ». Ils avaient une très bonne maîtrise de la navigation à l'époque. Ainsi, pour espérer atteindre l'arrière-pays et explorer d'autres régions, il fallait au préalable passer par des cours d'eau. Pour le faire, les Portugais faisaient appel à la main-d'œuvre locale. Celle-ci avait non

³³ Pierre Xavier Trincaz, *Idem*.

³⁴ Orlando Ribeiro. (1952). *Sur quelques traits géographiques de la Guinée Portugaise*, Confêrencia Internacional dos Africanistas Ocidentais, Lisboa, p. 19.

seulement la maîtrise de ma navigation, mais elle connaissait mieux la région.

Pour leur déplacement, les Portugais ne pouvaient trouver mieux que les Manjak, ce peuple qui naviguait depuis des décennies. D'autant plus que ce sont qui ont accueilli des Portugais sur leur terre. Il y avait deux conditions qui s'imposaient aux Européens pour effectuer leur déplacement. Il s'agissait soit louer des barques aux mains des Manjak ou encore faire recours aux jeunes hommes comme matelots. Sur la base d'une collaboration manjako-portugaise, les autochtones se sont beaucoup investis dans cette dynamique d'occupation territoriale des Européens dans toute l'Afrique de l'Ouest. Cette mise en contribution des Manjak participait à la redynamisation du phénomène migratoire de ce peuple.

Le processus d'occupation portugaise le long de la région côtière a été facilité par les *grumetes* manjak. Le concept *grumete* déterminait les marins noirs que l'on retrouvait dans les navires marchands au XIX^{ème}-XX^{ème} siècle. Souvent, ce sont ces noirs exerçant dans les navires portugais et qui étaient obligés de se christianiser et d'embrasser la culture portugaise. Dans certaines sources, on peut y trouver d'autres vocables tels que matelot ou laptot³⁵. L'intégration manjak dans le mode de vie des Européens a été facilitée par leur caractère religieux. La mission jésuite portugaise au Cap-Vert, entre 1604 et 1642, a beaucoup influencé les Manjak. Nize I. de Moraes³⁶ évoque la pénétration de la religion catholique chez ce peuple avec l'intermédiaire du roi de Kaiyú. La facilité avec laquelle ils se sont intégrés résulte par de leur adoption à cette religion. Cette orientation a été démontrée par Gérard Gautier qui dit à travers

³⁵ Brigitte Bertonecello, Sylvie Bredeloup. (1999). Le Marseille des marins africains. *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 15, n°3, p. 178.

³⁶ Nize Isabel de Moraes. (1993). *A la découverte de la petite côte au XVIIème siècle (Sénégal et Gambie)*, t. I, UCAD-IFAN, p. 77.

ses écrits que : « *les Manjaks, monogames et très souvent de religion catholique, ont réussi à s'intégrer à la communauté française beaucoup plus facilement que les Africains de religion musulmane (Soninkés, Wolofs, etc.)* »³⁷. Abordant la question des relations des Portugais et des indigènes sous une même connotation religieuse, Brosselard Faidherbe mentionne que : « *ainsi se forma la population (les populations qu'on trouvait au niveau du comptoir) des Gourmettes et des Mandiagos. Ceux que nous avons vus, portent souvent encore un christ en cuivre sur la poitrine ; c'est un héritage de leurs ancêtres* »³⁸. Le XV^{ème} siècle marquait le début de l'histoire entre Manjak et Portugais. Dans cette phase d'établissement portugais sur les côtes de l'Afrique de l'Ouest, le rôle joué par les Manjak était incontestable. Ces derniers étaient cependant les pionniers de cette installation progressive. Depuis lors, il n'y a jamais eu de rupture relationnelle entre ces peuples. La longue marche a engendré des résultats dans le temps.

Conclusion

La rive gauche du fleuve Cacheu constituait la région de contact de plusieurs peuples notamment Manjak, Joola, Bainunk, Balant, etc. Sous l'effet de la migration beaucoup de peuples auraient leur pérégrination. Les Manjak y sont restés avec la branche Felup des Joola. Dominé par les Manjak, ce peuple a instauré une entité politique sous la forme d'une confédération. La longue cohabitation (du XII^{ème} au XVI^{ème} siècle) a façonné beaucoup de valeurs culturelles et linguistiques entre Manjak et Joola. L'appellation de certaines parties du corps humain et d'autres pratiques liées à la purification des hommes sont célébrées de part et d'autre. La présente étude

³⁷ Gérard Gautier. (1994). L'enseignement des langues africaines dans les associations d'immigrés. *Langage et société*, n°68, p. 123.

³⁸ Henri Brosselard Faidherbe. (1889). *La Guinée portugaise et les possessions françaises voisines*, Lille, Imprimerie L. Daniel, p. 29.

permet alors de remarquer les éléments fondamentaux résultant aux échanges matériaux et culturels entre Manjak et Joola.

L'arrivée portugaise dans la région était pour les Manjak une nouvelle ère par rapport à l'orientation du phénomène migratoire. Les Portugais avaient rencontré beaucoup de difficultés. Au début, les autochtones étaient contre tout contact direct avec les Portugais et ils n'hésitaient pas de les provoquer. Estimant être en danger, ils trouvaient la nécessité de quitter le village des autochtones où ils vivaient ensemble pour aller fonder la forteresse de Cacheu. C'est ce qui a précipité la fondation de Cacheu en 1588. La création de la forteresse ne constituait pas le moyen séparant définitivement ces peuples. Les Manjak étaient devenus les collaborateurs privilégiés des Portugais. Ce fut une collaboration basée dans le cadre économique. Les autochtones, soit ils louaient leurs pirogues, soit ils s'engageaient dans les navires marchands comme laptots.

Bibliographie

ANDEH, W., B. (1990). Les peuples de la Guinée supérieure (entre la Côte d'Ivoire et la Casamance), in M. El Fasi et I. Hrbek, *L'Afrique du VIIème au XIème siècle*, Tome III, Paris Éditions UNESCO, p. 565-594.

BARRY, B. (1981). Emiettement politique et dépendance économique dans l'espace géopolitique sénégalais du XV^e au XVII^e siècle. *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 68, n° 250-253, p. 37-52.

BERTONCELLO, B., BREDELOUP, S. (1999). Le Marseille des marins africains. *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 15, n°3, p. 177-197.

BOCANDE, Emmanuel B. (1849). Notice sur la Guinée Portugaise ou Sénégal méridionale. *Bulletin de la société de géographie*, 3ème série, T. XI, n° 65 à 68, p. 265-350.

- BROSSELARD FAIDHERBE, H. (1889). *La Guinée portugaise et les possessions françaises voisines*, Lille, Imprimerie L. Daniel, 116 p.
- CHAIX, P. (1866). Esquisse chronologiques des voyages sur le Sénégal et la Gambie. *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, Tome 5, p. 65-74.
- D'ALMADA, A. (1964). Relation des Rivières de Guinée. *Bulletin Analyses critiques*, Paris, Imprimerie de Fain et Thunot, p. 356-392.
- DESCHAMPS, H. (1970). *Histoire Générale de l'Afrique Noire : des origines à 1800*, Tome I, PUF, 572 p.
- DIOP, A. M. (1996). *Société Manjak et migration*, Besançon, Demontrond, 219 p.
- GAUTIER, G. (1994). L'enseignement des langues africaines dans les associations d'immigrés. *Langage et société*, n°68, p. 111-127.
- LELOU, M. (2017). Les Manjacks : origines et migrations, organisation sociale et les mutations sociales, politiques, économiques et culturelles du XVI^{ème} au XX^{ème} siècle, UCAD, FLSH, Mémoire de Master-Histoire, Dakar, 130 p.
- (2022). L'implantation Manjak en Casamance et ses trajectoires du XVI^{ème} au XX^{ème} siècle, Thèse de doctorat unique, UCAD, FLSH, Dakar, 309 p.
- LOBBAN, R. A., et MENDY, P. K. (1997). *Historical dictionary of the republic of Guinea-Bissau*, The Scarecrow Press, 412 p.
- MENDY, P. K. (1994). *Colonialismo português em Africa : A tradição de resistência na Guiné-Bissau (1879-1959)*, Bissau, INEP, 461 p.
- MORAES, N. I. De. (1993). *A la découverte de la petite côte au XVII^{ème} siècle (Sénégal et Gambie)*, t. I, UCAD-IFAN, p. 77.
- PELLISSIER, P. (1966). *Les paysans du Sénégal : les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Imprimerie Fabrègue, 939 p.

- PELISSIER, R. (1993). *Naissance de la Guinée : Portugais et africains en Ségambie : 1841-1936*, Paris, Éd. Péliissier, 486 p.
- PERSON, Y. (1987). Les peuples côtiers, premiers contacts avec les Portugais : de la Casamance aux lagunes ivoiriennes, in Djibril T. Niane, *L'Afrique du XIIème au XVIème siècle*, Histoire Générale de l'Afrique, Éditions UNESCO, T. IV, p. 329-351.
- RIBEIRO, O. (1952). *Sur quelques traits de la Guinée Portugaise*, CIAO, Lisboa, p. 9-25.
- ROCHE, C. (1985). *Histoire de la Casamance : Conquête et résistance (1850-1920)*, Paris, Karthala, 401 p.
- SENE, A. et LELOU, M. (2019). Peuplement et vie de relation en Casamance, in FALL, R., FALL, M. et MANE, M. *La construction historique de l'espace du Sénégal XI^e-XVI^e siècle*, Dakar, HGS Editions, p. 627-651.
- SENE, A. et LELOU, M. (2022). Les Manjaks : du soudan occidental à la Ségambie méridionale (XIème-XIIIème siècle), (sous la direction de) AGBEFLE Koffi Ganyo, *Collection THESE/SYNTHESE*, Vol. 2 N o 4 Tome 2, p. 86-110.
- TEIXEIRA, M. (2001). Un rituel d'humanisation des nourrissons, le kabuatã manjak. (Guinée-Bissau/Sénégal). *Journal des africanistes*, Tome 71, p. 7-31.
- TRINCAZ, P. X. (1984). *Colonisation et régionalisme : Ziguinchor en Casamance*, Paris, éditions de l'ORSTOM, 270 p.